

# CONSEIL DE QUARTIER



## COMPTE-RENDU CONSEIL DU 14 MARS 2024



Élue de quartier Gondoles Nord :  
Bénédicte HACHE

Le Conseil de quartier s'est réuni le jeudi 14 mars 2024 à partir de 19h.  
33 personnes ont signé la feuille de présence.

Mme Bénédicte HACHE souhaite la bienvenue aux participants et rappelle que les référents-habitants Mme DAMAS, MM. LEGUY, PIRES, KALAY et MACHARD sont joignables à l'adresse mail : [quartier.gondolesnord@gmail.com](mailto:quartier.gondolesnord@gmail.com)

### RÉPONSES AUX DOLÉANCES ET DEMANDES

- **Un trou est signalé dans la chaussée à hauteur de la piscine municipale :**  
Cette voie étant départementale, cela a été transmis au Département pour intervention.
- **Quais de Seine, les panneaux de « zone partagée » ne sont toujours pas installés :**  
La demande a été transmise à notre prestataire en charge de la signalisation.
- **Dans le document « Bilan de mi-mandat », il est indiqué que des bornes de rechargement électrique ont été installées, avenue d'Alfortville. Où sont-elles ?**  
Elles ont été installées récemment.
- **Une habitante de la Résidence J.B. Clément, gérée par CDC Habitat souhaiterait savoir si le panneau « réservée aux résidents-voie sans issue » pourrait être réinstallé à l'entrée de la résidence :**  
Il s'agit d'une résidence privée et les services ne peuvent intervenir sans l'accord du bailleur. Il est à noter que l'adjoint au maire en charge du logement va relancer le bailleur CDC Habitat qui s'était engagé à installer une barrière à l'entrée de la Résidence.
- **Serait-il possible d'installer des bancs sur l'aire de jeux, le long de la Seine afin que les parents ou les grands-parents puissent s'asseoir ?**  
L'aire de jeux de la ZAC des Troènes n'est pas encore rétrocédée à la Ville. Celle-ci peut échanger avec le bailleur sur ce point mais une attention particulière est portée à la tranquillité des riverains en cas de mésusages des bancs par des regroupements d'individus à des heures tardives.
- **Les marques de la coronapiste étant effacées, les voitures peuvent-elles circuler dessus ?** En l'occurrence, oui.

## INFORMATIONS

- **La vidéo-verbalisation est active depuis le début du mois de janvier sur les axes les plus impactés par le stationnement anarchique** (Rouget de Lisle, avenue Victor Hugo, avenue Anatole France etc...). Actuellement, plus de 2 000 verbalisations ont été dressées, dont 80% de stationnements en double file.
- **Une campagne de nettoyage de tags et graffitis** aura lieu sur la ville en mars et avril.
- **La campagne d'élagage a** commencé au mois de mars.
- Le 23 mars, après-midi, à la ferme des Gondoles, a eu lieu **une information/sensibilisation sur les frelons**.
- **Liste des travaux prévus cette année :**

Il est rappelé au préalable que sur l'ensemble de la ville, des problèmes importants de voirie sont constatés. La Ville ne pouvant régler ceux-ci en une seule fois, des travaux seront programmés à chaque exercice budgétaire.

**En cas de voirie défectueuse ou dangereuse, les riverains peuvent envoyer un signalement à l'adresse mail : voirie@choisyleroi.fr**

- **Rue Jean-Baptiste Clément** : réfection de voirie en tapis mince, entre avenue de la Folie et la barrière limite des résidences CDC Habitat.

- **Rue Brongniart** : réfection de voirie en tapis mince.

- **Réfection du parking de l'école Victor Hugo.**

## POINT SUR LE GROUPE THÉMATIQUE « CIRCULATION/STATIONNEMENT »

Comme il avait été convenu lors d'une rencontre sur place en octobre dernier entre deux habitants référents et un responsable des services techniques, **une réorganisation du stationnement a été programmée sur plusieurs rues (Charcot, Palissy, Brongniart, Lucie, Folie et Lebidon)**.

Les premiers marquages au sol auraient dû commencer lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2024. Cependant, l'intervention a été retardée du fait d'un problème logistique dû aux intempéries et du recrutement d'un technicien au mois de mars.

**Les services vont tout faire pour que tout cela soit fait en avril.**

## NOUVELLES DOLÉANCES ET DEMANDES

### SÉCURITÉ / ENVIRONNEMENT :

- Il est rappelé qu'il est interdit de stationner sur les places de rechargement électrique, comme l'indique un panneau, sous peine de verbalisation.

- Problème de vitesse et de stationnement rue Lebidon aux heures d'entrée et de sortie des écoles. D'après la Police Municipale, en 2023, 118 verbalisations ont été dressées. Serait-il possible de créer des places de stationnement et de mettre des chicanes ?
- Problème de stationnement irrégulier devant l'école Victor Hugo, rue Victor Jérôme. Une caméra de vidéo-verbalisation est active à cet endroit.
- Feu tricolore angle avenue Victor Hugo/rue de l'Epargne, trop court. Il faudrait mettre un panneau indiquant qu'il faut avancer jusqu'au feu.
- Les riverains souhaitent que le dos d'âne rue J.B. Clément soit maintenu.
- Avenue de la Folie, devant la crèche, le marquage au sol du passage piétons est effacé.
- Le mur anti-bruit près du parc interdépartemental des sports est vétuste.
- Problème de racines d'arbres rue Bascou. Il est rappelé que le service espaces verts réfléchit à des solutions et traite au cas par cas.
- Une riveraine demande s'il serait possible d'installer des « chaises » dans le quartier de la Folie.
- Rue des Mésanges, un terrain est en friche, à qui appartient-il ?
- Des riverains signalent un problème d'entretien du bâti de la résidence gérée par le bailleur Batigère au début de l'avenue de la Folie. L'adjoint au maire en charge du logement prendra contact avec le président de l'amicale des locataires.
- Une réflexion de propositions d'animation de la darse pourrait être menée en parallèle avec l'Espace Mouloudji.

Le Conseil de quartier se termine à 21h15.